

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01743

Numéro SIREN : 482 136 470

Nom ou dénomination : A.D.C. ASCENSEURS DIAGNOSTICS & CONTROLES

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 9484

Ascenseurs Diagnostics et Contrôles ADC

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 5 rue Saint Fiacre
78130 LES MUREAUX

482 136 470 RCS VERSAILLES
(numéro de gestion 2005 B 01743)

RAPPORT DE GESTION

à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 15 juin 2018
Exercice clos au 31 décembre 2017

Cher actionnaire,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer d'une part, l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et l'évolution prévisible et d'autre part, pour soumettre à votre approbation les comptes de ce onzième exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

L'ensemble des documents obligatoirement prévus par la loi ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais légaux.

Activité de la société

L'activité de la société a été marquée au cours de cet exercice social par les principaux faits suivants :

Le total des produits d'exploitation a atteint 522 756 euros contre 581 057 euros au 31 décembre 2016.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 512 309 euros contre 545 202 euros au 31 décembre 2016.

D'où un résultat d'exploitation bénéficiaire de 10 447 euros contre bénéficiaire de 35 855 euros au 31 décembre 2016.

Le résultat financier s'avère positif de 2 329 euros contre positif de 2 204 euros au 31 décembre 2016.

Le résultat exceptionnel est négatif de 2 937 euros contre positif de 9 529 euros au 31 décembre 2016.

Compte tenu du CICE de 4 991 euros et d'un impôt sur les sociétés de 1 500 euros, l'exercice se solde par un bénéfice de 13 329.55 euros contre un bénéfice de 47 907.51 au 31 décembre 2016.

Au regard de la situation financière, le fonds de roulement net se présente ainsi :

(actif circulant + compte de régularisation actif) - (dettes + compte de régularisation passif), soit un montant positif de 217 916 euros contre un montant positif de 173 467 euros au 31 décembre 2016.



Les investissements

NEANT

Perspectives d'avenir

L'environnement économique est toujours fortement concurrentiel, le renouvellement des contrats nous aide maintenir notre chiffre d'affaires.

L'appel à des sous-traitants nous a permis de conserver une rentabilité acceptable.

Nous espérons maintenir le chiffre d'affaires réalisé en 2017.

Activité en matière de recherche et de développement

NEANT

Événements importants survenus sur cet exercice

NEANT

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 4 991 EURO. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Affectation du résultat

Nous vous demandons d'affecter le montant du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 13 329.55 euros de la manière suivante :

- autres réserves € 13 329.55
qui atteindra la somme de 101 799.48 euros.

Compte tenu de bonnes perspectives, nous vous proposons une distribution de dividendes de 100 000 euros à prélever sur le compte « autres réserves », dont le solde sera de 1 799.48 euros,

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve fixé à 200 euros par action et sera payé au siège social.



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI modifié, l'assemblée générale confirme qu'au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende n'a été mis en distribution.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Dépenses et charges somptuaires

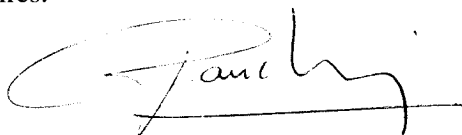
En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons les sommes suivantes réintégrées pour la détermination du résultat fiscal :

▪ Amendes et contraventions	€	33.00
▪ TVS	€	125.00
▪ Total	€	158.00

Filiales et participations

NEANT

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions dont le texte vous a été communiqué, conformément à la loi et aux règlements en vigueur, et nous nous tenons à votre disposition pour toutes explications complémentaires.



François GUIAUCHAIN
Le Président

Ascenseurs Diagnostics et Contrôles ADC

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 5 rue Saint Fiacre
78130 LES MUREAUX

482 136 470 RCS VERSAILLES
(numéro de gestion 2005 B 01743)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos au 31 décembre 2017 soumise à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 15 juin 2018

Résultat

- | | | |
|------------------|---|-----------|
| ▪ bénéfice | € | 13 329.55 |
|------------------|---|-----------|

Affectation proposée par Le Président

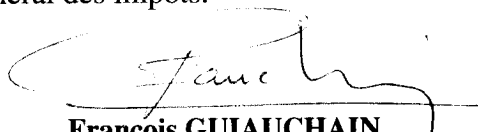
- | | | |
|---|---|-----------|
| ▪ autres réserves | € | 13 329.55 |
| qui atteindra la somme de 101 799.48 euros. | | |

Compte tenu de bonnes perspectives, nous vous proposons une distribution de dividendes de 100 000 euros à prélever sur le compte « autres réserves », dont le solde sera de 1 799.48 euros,

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve fixé à 200 euros par action et sera payé au siège social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI modifié, l'assemblée générale confirme qu'au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende n'a été mis en distribution.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.


François GUIAUCHAIN
 Le Président

Ascenseurs Diagnostics et Contrôles ADC

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Siège social : 5 rue Saint Fiacre
78130 LES MUREAUX

482 136 470 RCS VERSAILLES
(numéro de gestion 2005 B 01743)

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos au 31 décembre 2017
votée par l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 15 juin 2018**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le montant du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 13 329.55 euros de la manière suivante :

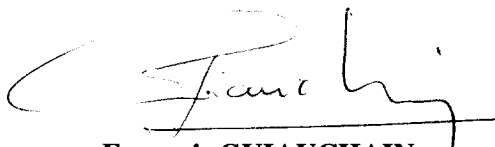
- autres réserves € 13 329.55
qui atteindra la somme de 101 799.48 euros.

Compte tenu de bonnes perspectives, nous vous proposons une distribution de dividendes de 100 000 euros à prélever sur le compte « autres réserves », dont le solde sera de 1 799.48 euros,

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve fixé à 200 euros par action et sera payé au siège social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI modifié, l'assemblée générale confirme qu'au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende n'a été mis en distribution.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30 %, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.



François GUIAUCHAIN
Le Président



SEC OB

L'EXPERTISE DU CONSEIL

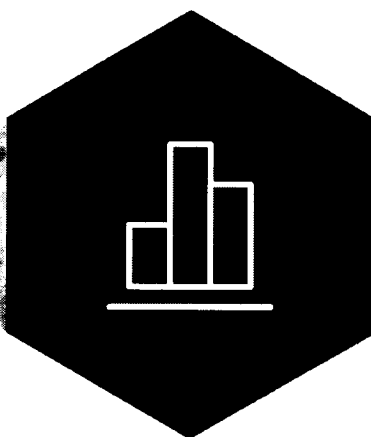
DOSSIER FINANCIER

Exercice clos le : 31 décembre 2017

SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

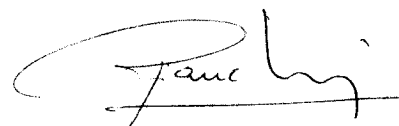
5 Rue Saint Fiacre

78130 LES MUREAUX



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	1 981	1 981		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	2 757	2 757		
Autres immobilisations corporelles	45 368	32 573	12 794	17 096
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	2		2	2
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 200		8 200	7 906
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	59 308	37 312	20 996	25 003
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	184 655	10 378	174 277	109 909
Autres créances	21 711		21 711	13 721
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	100 000
Disponibilités	70 330		70 330	67 406
Charges constatées d'avance (3)	1 265		1 265	1 764
TOTAL ACTIF CIRCULANT	377 961	10 378	367 583	292 800
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	436 269	47 690	388 579	317 803
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



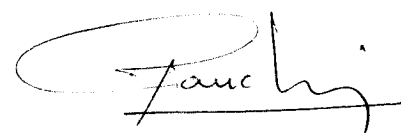

SEC OB

L'EXPERTISE AU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Bilan

	Net au 31/12/2017	Net au 31/12/2016
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	88 470	40 562
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	13 330	47 908
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	211 799	198 470
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	27 113	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 113	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 448	6 528
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 751	16 914
Dettes fiscales et sociales	71 425	71 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 356	24 021
Produits constatés d'avance (1)	4 687	
TOTAL DETTES	149 667	119 333
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	388 579	317 803
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	149 667	119 333
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		




SEC OB

L'EXPERTISE DU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	503 793	580 982
Chiffre d'affaires net	503 793	580 982
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 448	
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 465	53
Autres produits	50	21
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	522 756	581 037
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	167 142	131 374
Impôts, taxes et versements assimilés	9 549	9 235
Salaires et Traitements	200 394	258 837
Charges sociales	92 619	138 867
Amortissements et provisions	41 388	6 860
Autres charges	1 217	29
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	512 309	545 202
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 447	35 855
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	2 329	2 223
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 329	2 223
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées		19
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		19
RESULTAT FINANCIER	2 329	2 204
RESULTAT COURANT avant impôts	12 775	38 059
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 849	10 774



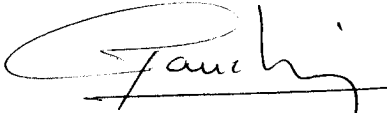
SEC OB

L'EXPERTISE DU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 849	10 774
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	4 148	562
Sur opération en capital	1 639	683
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 786	1 245
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 937	9 529
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-3 491	-319
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 330	47 908




SECOB

L'EXPERTISE AU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 388 579 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 13 330 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

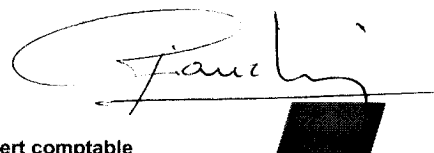
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.




SEC OB

L'EXPERTISE DU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 4 991 EURO. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

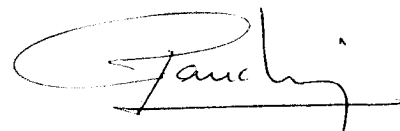


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 580		598	1 981
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	2 580		598	1 981
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 757			2 757
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 491			26 491
- Matériel de transport	1 797		1 797	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 633	1 234	5 990	18 877
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 677	1 234	7 787	48 125
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2			2
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 906	294		8 200
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 908	294		8 202
ACTIF IMMOBILISE	65 165	1 528	8 385	58 308




SEC OB

L'EXPERTISE DU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

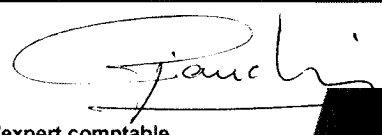
Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 234	294	1 528
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 234	294	1 528
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	598	7 787		8 385
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	598	7 787		8 385

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 580		598	1 981
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 580		598	1 981
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 757			2 757
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 412	2 649		16 061
- Matériel de transport	145	13	158	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 268	1 235	5 990	16 512
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 582	3 897	6 148	35 330
ACTIF IMMOBILISE	40 161	3 897	6 746	37 312



SEC OB
L'EXPERTISE AU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

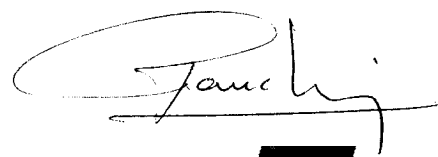
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 215 831 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 200		8 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	184 655	184 655	
Autres	21 711	21 711	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 265	1 265	
TOTAL CREANCES	215 831	207 631	8 200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fourn. avoirs à recevoir	2 329
Banque - Intérêts courus à recevoir	7 220
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	9 549




Notes sur le bilan

Capitaux propres

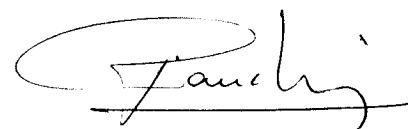
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 200,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	200,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	200,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
GUIAUCHAIN François 78290 CROISSY SUR SEINE	99,80	499,00
LAVILLE Patrick 91540 MENNECY	0,20	1,00




SECOB

L'EXPERTISE DU CONSEIL

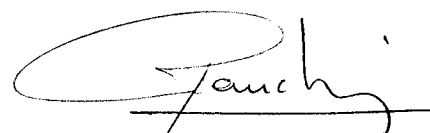
Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		27 113			27 113
TOTAL PROVISIONS		27 113			27 113
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		27 113			
Financières					
Exceptionnelles					




SEC OB

L'EXPERTISE AU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

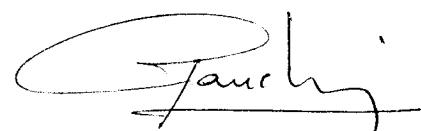
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 149 667 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	6 321	6 321		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	28 751	28 751		
Dettes fiscales et sociales	71 425	71 425		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	38 483	38 483		
Produits constatés d'avance	4 687	4 687		
TOTAL DETTES	149 667	149 667		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 127 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	5 208
Pers.prov.congés à payer	4 988
Ch.soc.sur cong.àpayer	2 125
Org.soc.charg.à payer	2 946
Etat charges à payer	1 011
Clients avoirs à établir	280
TOTAL CHARGES A PAYER	16 558




SECOB
L'EXPERTISE DU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

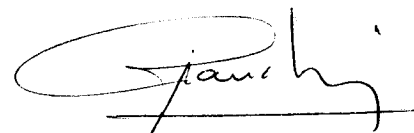
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	1 265		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 265		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.const.d avance	4 687		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 687		




Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

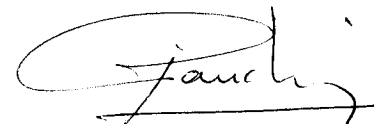
	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 329	2 223
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 329	2 223
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		19
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		19
RESULTAT FINANCIER	2 329	2 204

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	33	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 115	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 639	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 849




SEC OB

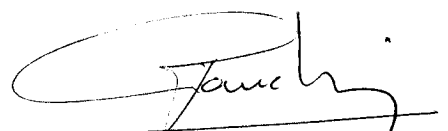
L'EXPERTISE AU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



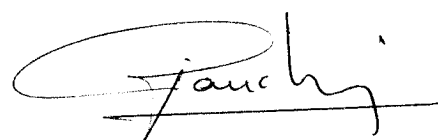
SECOB

L'EXPERTISE DU CONSEIL

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Tableau des cinq derniers exercices

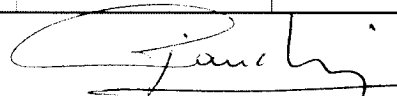
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 500	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions ordinaires	500	500	500	500	500
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	583 725	571 468	522 288	580 982	503 793
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-11 963	9 608	-35 086	54 448	48 803
Impôts sur les bénéfices	-1 094	-2 514	-3 412	-319	-3 491
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	6 320	4 179	-36 382	47 908	13 330
Résultat distribué		100 000			
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-21,74	24,24	-63,35	109,53	104,59
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	12,64	8,36	-72,76	95,82	26,66
Dividende distribué		200,00			
Personnel					
Effectif salariés	4	4	5	5	5
Montant de la masse salariale	212 441	252 411	284 699	258 837	200 394
Montant des sommes versées en avantages sociaux	95 021	106 835	123 428	138 867	92 619




Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		5 Rue Saint Fiacre 78130 LES MUREAUX		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 8 2 1 3 6 4 7 0 0 0 0 3 6		Néant ☐		*		
				Exercice N clos le		31/12/2017		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 981	1 981		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 757	2 757		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	45 367	32 573	12 794	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	2		2	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 200		8 200	
TOTAL (II)			BJ		BK	58 307	37 311	20 996
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	184 654	10 378	174 276	
		Autres créances (3)	BZ	CA	21 711		21 711	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	100 000		100 000	
		Disponibilités	CF	CG	70 330		70 330	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 265		1 265	
TOTAL (III)		CJ	CK	377 961	10 378	367 583		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW						
Primes de remboursement des obligations		(V) CM						
Ecart de conversion actif*		(VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	436 269	1A	47 689	388 579		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :	Créances :				

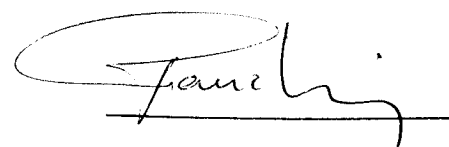
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)		DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	88 469
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	13 329
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	211 799
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	27 112
	TOTAL (III)		DR	27 112
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	6 448
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	28 750
	Dettes fiscales et sociales		DY	71 424
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	38 356
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	4 687
TOTAL (IV)		EC	149 667	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	388 579	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
			Écart de réévaluation libre	1D
			Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES					Néant ☐ *			
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	503 793	FH		FI	503 793	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	503 793	FK		FL	503 793	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 447	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	17 464	
	Autres produits (1) (11)					FQ	49	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	522 755	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	167 141	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 549	
	Salaires et traitements*					FY	200 394	
	Charges sociales (10)					FZ	92 619	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	3 896
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 378
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	27 112	
	Autres charges (12)					GE	1 216	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	512 309	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	10 446		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 328	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	2 328		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 328		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	12 775		

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 849	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 849	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 147	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 638	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 786	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 936)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(3 491)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	527 933	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	514 604	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	13 329	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	15 041
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				33		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				4 114		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				1 638		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					2 849	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

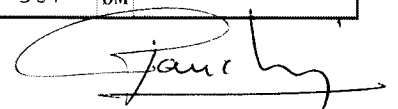
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 579	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 757	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	26 490	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	1 796	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	23 632	LC		LD	1 234	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	54 677	LO		LP	1 234	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	2	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	7 905	1U		1V	294		
TOTAL IV					1Q	7 907	1R		1S	294		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	65 164	0H		0J	1 528		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	598	LW	1 981	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	2 757	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	26 490	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	1 796	MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	5 989	MT	18 876	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	7 786	NH	48 124	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations			I0		0X		0Y	2	0Z	
Autres titres immobilisés			11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	8 200	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	8 202	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	8 384	0L	58 307	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 579	PF		PG	598	PH	1 981
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 757	QA		QB		QC	2 757
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	13 412	QE	2 648	QF		QG	16 061
	Matériel de transport	QH	144	QI	13	QJ	158	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 267	QM	1 234	QN	5 989	QO	16 512
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	37 581	QV	3 896	QW	6 147	QX	35 330
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	40 161	ØP	3 896	ØQ	6 746	ØR	37 311

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net à la fin de l'exercice	
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

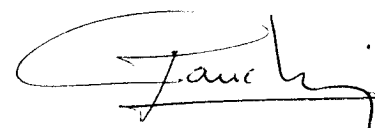
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLESNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



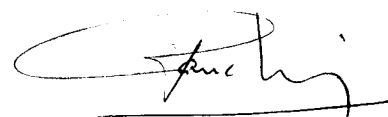
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
--	--

Cegid Group

January

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 200	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	12 453		12 453		
	Autres créances clients	UX	172 200		172 200		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) ☐ UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 536		4 536		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 491		3 491	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4 981		4 981	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 703		8 703		
	Charges constatées d'avance	VS	1 265		1 265		
	TOTAUX		VT	215 831	VU	207 631	VV
RENOIS	(1) Montant des	VD					
	Prêts accordés en cours d'exercice	VE					
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	6 321		6 321		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	28 750		28 750		
Personnel et comptes rattachés		8C	4 988		4 988		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	36 644		36 644		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	28 781		28 781		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 011		1 011		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	127		127		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	38 356		38 356		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	4 687		4 687		
TOTAUX		VY	149 667	VZ	149 667		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	127	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			



Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	13 329
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						à réintégrer :		WB		
			de son conjoint		moins part déductible*						WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					XE	125	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	125						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					XW	33	
	Amendes et pénalités		WJ	33	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	1 500
	Quote part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8			
			- imposées au taux de 0 %							ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme							WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions							WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3* et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
										TOTAL I	WR	14 987	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
			- imposées au taux de 0 %							WH			
			- imposées au taux de 19%							WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A			XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts :													
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI			XG	4 991		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	4 991	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	9 996		XJ		
						déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	9 996		XO		

4 991

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	7 123	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne WI		ligne WU

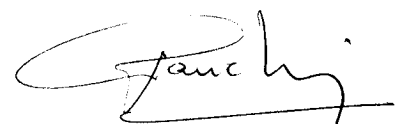
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**
DGFIP N° 2058-C 2018

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	47 907		Dividendes		ZE				
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG				
	TOTAL I	0F	47 907		TOTAL II		ZH	47 907			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	17 907		YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance							YT	67 941		
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	30 007		XQ	30 007		
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	15 255		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	666		ST	53 938		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	167 141		
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	2 495	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	7 054		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	9 549			
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	90 508		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							VZ	25 900		
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *							0B	217 038		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP				— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	1 ORDINATEUR HP COMPAQ DC - 12/06/2007	609	609		
	2	1 ECRAN PLAT HP LP 1965 - 0 12/06/2007	270	270		
	3	1 ORDINATEUR HP (VR) - 0000 01/01/2009	37	37		
	4	1 ORDINATEUR HP (VR) - 0000 01/01/2009	37	37		
	5	1 ORDINATEUR HP (VR) - 0000 01/01/2009	37	37		
	6	1 UC HP & 1 ECRAN 22" WD3 - 28/01/2009	499	499		
	7	MICROSOFT WINDOWS SMALL - 0 13/03/2009	598	598		
	8	PHOTO HP IMP HP 6040 F - 00 27/10/2009	4 500	4 500		
	9	LEVÉE OPTION IQ TOYOTA 04/10/2016	1 796	158		1 638
	10					
	11					
	12					

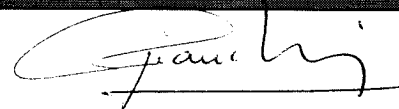
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9	(1 638)	(1 638)				
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		(1 638)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

Néant	X
-------	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2032

[Handwritten signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

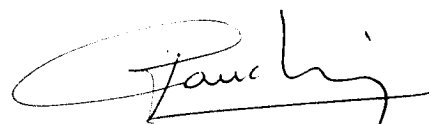
Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

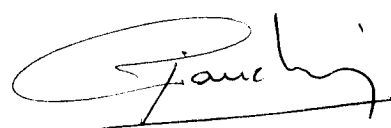
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES					Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N									
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme							
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2							
TOTAL (lignes 1 et 2)		3							
Prélèvements opérés	— donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4							
	— ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5							
TOTAL (lignes 4 et 5)		6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)									
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
Durée en nombre de mois		12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	503 793	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	503 793	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	49	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 447	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	15 041	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	16 539	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	137 134	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 216	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante	OY		
TOTAL 3	OJ	138 351	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 381 980	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	381 980	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	503 793	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	3	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7	
Date de cessation	HR		
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel	YP	3	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

(1)

1

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET

4 8 2 1 3 6 4 7 0 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

ADRESSE (voie) 5 Rue Saint Fiacre

CODE POSTAL 78130

VILLE

LES MUREAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique GUIAUCHAIN Prénom(s) François

Nom marital % de détention 99.80 Nb de parts ou actions 499

Naissance : Date 21011961 N° Département 99 Commune ALGER Pays ALGERIE

Adresse : N° 32 Voie Rue des Ponts

Code Postal 78290 Commune CROISSY SUR SEINE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET

4 8 2 1 3 6 4 7 0 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ASCENSEURS DIAGNOSTICS CONTROLES

ADRESSE (voie) 5 Rue Saint Fiacre

CODE POSTAL 78130

VILLE

LES MUREAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	